



Syndicat National  
Force Ouvrière  
des **Cadres** des  
Organismes Sociaux

# La lettre de La Michodière

Numéro spécial Agents de direction – 8 octobre 2020

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S  
Alain Gautron, Directeur Gérant

## PROCHAIN BAROMÈTRE SOCIAL INSTITUTIONNEL (BSI) AGENTS DE DIRECTION :

**CONTRAIREMENT À CELUI DE 2017 QUI A ÉTÉ INITIÉ PAR LES SYNDICATS  
D'AGENTS DE DIRECTION, CEUX-CI SONT EXCLUS EN GRANDE PARTIE DE  
SA CONSTRUCTION !**

Dans le cadre, et à côté, de la mission confiée à JL Rey ([cf précédente Lettre de la Michodière spéciale Add](#)), un nouveau Baromètre Social Institutionnel (BSI) consacré aux ADD va être diffusé en novembre.

Il comprend, cette année, des items liés à la perception, par les ADD, des procédures d'inscription sur la liste d'aptitude ou de sélection par le Comité des carrières.

Est ajouté également un volet « Covid » recensant le vécu professionnel des ADD pendant cette période de pandémie.

Ces nouvelles questions sont certes intéressantes à formuler auprès des ADD, mais elles sont assez éloignées, pour ne pas dire plus, d'un baromètre devant porter sur des éléments permanents de vie professionnelle très liés à la personne du répondant et de sa place dans les organismes et l'Institution.

Et surtout, un nouveau BSI n'a d'intérêt que s'il se situe dans la continuité du précédent de façon à

identifier les évolutions, positives ou négatives, sur les mêmes items, et donc de percevoir la réalité des actions menées, ou pas, pour améliorer la situation des ADD.

Or, ici, ce n'est manifestement pas le cas, car, non seulement les syndicats d'ADD n'ont été consultés que brièvement et à la marge, la semaine dernière, pour modifier éventuellement telle ou telle

formulation, mais, de plus, ce BSI ne reprend qu'une partie des questions de 2017.

Ainsi, voici les questions de 2017, auxquelles vous auriez dû avoir droit et qui n'ont pas été reprises dans le BSI diffusé en Novembre de cette année :

- comment définiriez-vous l'impact de l'utilisation des outils de communication mis à votre disposition sur votre organisation ?
- quelle est votre perception du niveau de sollicitations dont vous êtes l'objet, hors

**Un BSI n'a d'intérêt que s'il se situe dans la continuité du précédent de façon à identifier les évolutions, positives ou négatives sur les mêmes items**

plages horaires « normales » de travail ?

- lorsque vous êtes confronté(e) à une difficulté dans l'exercice de votre activité professionnelle, à quelle personne faites-vous appel pour trouver un soutien ? en premier ? Et au global ?
- lors de cet entretien (annuel d'évaluation, ndlr), quel est votre degré de satisfaction sur les modalités d'évaluation ?
- à votre connaissance, pour quels motifs l'entretien ne s'est-il pas tenu ?
- quelles sont vos relations avec (Managers, CA, Président, Codir, Irp : ndlr)... ?
- diriez-vous que dans votre activité les acteurs suivants ont un impact (Caisses nationales, Etat, Corps de contrôle : ndlr)... ?
- à titre personnel, ces réorganisations (récentes ou en cours des organismes : ndlr)... ? (sont...nécessaires, accompagnées, facilitent les relations etc... : ndlr)
- globalement, comment qualifieriez-vous l'impact de ces évolutions sur vos missions ?

Toutes ces questions étaient présentes dans le BSI 2017, BSI initié par les syndicats d'ADD et co-construit par les syndicats et l'UCANSS.

Nous pouvons regretter que cette méthode de participation n'ait pas été reconduite cette année, d'autant plus qu'il n'y avait pas urgence, même dans le cadre de la mission de JL Rey, ce dernier ayant confirmé la souplesse de son calendrier, et que les syndicats avaient proposé de se « raccrocher » au processus de construction en retravaillant ce BSI avec l'UCANSS.

Cette méthode avait d'ailleurs abouti, en 2017, à un fort taux de réponse, 67%, les syndicats ayant appuyé sa diffusion...en ce sens ce BSI 2017 avait été un succès !

Mais, peine perdue, l'UCANSS est plus dans une logique de vouloir imposer sa vision que de discuter ou négocier avec les syndicats...vision passéiste et dangereuse pour les grands équilibres sociaux, pourtant plus que nécessaires aujourd'hui !

**Soyons vigilants, et en tout état de cause le SNFOCOS ne baissera pas les bras et se battra toujours, comme par le passé, et dans tous les domaines, pour des solutions négociées au bénéfice des Agents de direction, pour des compromis exigeants et dynamiques !**

## NOS PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX  
SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)

